

n'a valu que des recettes douanières. Mais il a terminé les dix minutes consacrées à cette partie de l'exposé budgétaire par cette phrase: "Il va sans dire que j'accueille avec plaisir tout ce qui peut aider à l'industrie de la houille". Il parlait ainsi, on le comprend, pour se justifier aux yeux des gens de la Nouvelle-Ecosse, quand ces derniers lui reprocheront d'avoir critiqué nos efforts. Comme ne l'ignorent pas ceux qui sont ici depuis un certain nombre d'années, la question de la houille est l'un des sujets les plus importants qu'on ait débattus dans cette enceinte depuis une dizaine d'années. Mon honorable ami ne fait partie de la Chambre que depuis 1926. Il a été ministre de 1926 à 1930 inclusivement. Durant ces années, il n'a rien fait pour l'exploitation des houillères qui puisse se comparer à ce que nous avons accompli pendant les dix mois que nous avons été au pouvoir. Cela ne suffit peut-être pas, à son sens, mais, après son inaction pendant les cinq ou six ans qu'il a été ministre, il a mauvaise grâce à critiquer les efforts que fait maintenant le Gouvernement pour répondre aux exigences des Provinces maritimes à cet égard.

Mon honorable ami a dit, à propos des pensions de vieillesse: Le Gouvernement est au pouvoir depuis dix mois et il n'a rien fait à l'égard de ces pensions, si ce n'est de porter à 75 p. 100 la participation du Dominion. Voilà un bon commencement, me semble-t-il.

L'hon. M. RALSTON: Mais si l'on songe à la promesse?

L'hon. M. STEVENS: Si l'on songe à la promesse ou à tout ce que mon honorable ami peut inventer.

L'hon. M. RALSTON: Il n'y a pas d'invention à propos de la promesse.

L'hon. M. STEVENS: Si l'on songe à tout ce que mon honorable ami peut inventer dans son cerveau, ou se rappeler. Comme il est avocat, je lui pose cette question: Trouve-t-il étonnant que le premier ministre, chargé de tant d'occupations et de responsabilités, n'ait pu, à la première session régulière qui a suivi les élections, présenter à la Chambre un régime entièrement nouveau de pensions à la vieillesse?

L'hon. M. RALSTON: Je m'attends à le voir réaliser ses promesses.

L'hon. M. STEVENS: Il les tiendra. Il y a une différence frappante entre le premier ministre actuel et le parti de la gauche ainsi que son chef. Que nos honorables amis vis-à-vis examinent ce qu'ils ont fait quand ils étaient au pouvoir, ils verront qu'ils ont tenu bien peu de leurs promesses. En outre, que disait le très honorable chef de l'opposition

quand il était au pouvoir et qu'on lui rappelait les promesses qu'il n'avait pas tenues après des années? Il répondait qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux les engagements pris pendant une campagne électorale. Un autre ministre de son cabinet, mort depuis et dont je ne veux pas parler d'une manière irrespectueuse, disait que les promesses électorales sont comme la plateforme d'un wagon de luxe: elles sont faites pour permettre d'y monter.

L'hon. M. RALSTON: Je le pense.

L'hon. M. STEVENS: C'est ce que disaient nos honorables vis-à-vis. Maintenant, ils reprochent au Gouvernement de n'avoir pas tenu toutes ses promesses pendant les dix premiers mois qu'il a été au pouvoir. Mais, à l'égard des pensions de vieillesse, nous avons porté la participation du Dominion à 75 p. 100. Qu'on nous laisse un délai raisonnable, et nous remplirons entièrement notre promesse.

L'hon. M. RALSTON: Que mon honorable ami me permette de l'interrompre, pour indiquer dans quel délai la promesse devait être remplie. Il n'avait pas été question de "délai raisonnable", car voici ce que disait le premier ministre à la session d'urgence:

Il faut se rappeler que les promesses relatives aux diverses politiques ne sont pas sans importance pour les Canadiens, et les mesures que nous avons promis d'adopter, nous allons les mettre en vigueur immédiatement.

L'hon. M. STEVENS: Parfaitement. Mais l'honorable député se montre tellement peu raisonnable que j'en suis étonné. J'ose affirmer que tout Canadien que n'aveuglent pas les préjugés politiques convient que le Gouvernement, et en particulier, le premier ministre, ont beaucoup fait pour remplir ces promesses, et compte que c'est le premier ministre qui continuera à faire honneur à ces engagements.

Ensuite mon honorable ami a passé à autre chose. Mais le premier ministre, s'est-il écrié, n'a pas établi de fonds d'amortissement. Que dit-il, donc, de leur régime qui a duré neuf ans? Comment se fait-il que le fonds d'amortissement revête tant d'importance tout à coup?

M. CASGRAIN: Nous l'avons jamais promis.

Le très hon. M. BENNETT: Nous non plus.

L'hon. M. STEVENS: Nos amis d'en face ont été à la tête du pays pendant neuf ans; mais ils n'ont rien fait en ce sens-là. Voilà cinq ans environ feu M. Robb, ministre des